



Communiqué de presse  
19 décembre 2013

## Le centre de santé mentale MGEN de Lille lauréat du concours « Droit des usagers de la santé »

**Le centre de santé mentale MGEN de Lille est l'un des 5 lauréats du concours annuel organisé par le Ministère de la santé autour de la question des droits des usagers de la santé. Il a été distingué pour la création d'une « Maison des usagers en santé mentale », une innovation pour cette discipline, qui ouvrira ses portes au printemps 2014.**

Favoriser les échanges entre les patients, et entre les patients et les professionnels de santé, apporter des informations aux familles sur les troubles psychiques, proposer de la documentation et des contacts, offrir un lieu d'accueil aux associations d'usagers... telles sont les missions qui seront assurées par la future Maison des usagers du centre de santé mentale MGEN de Lille.

Ouverte sur la ville et accessible à tous, elle contribuera à l'information et à un meilleur accompagnement des patients souffrant de troubles psychiques et de leurs proches, en articulation avec les acteurs du champ sanitaire et médico-social.

Cet espace sera l'une des premières maisons des usagers spécifiquement dédiée à la santé mentale en France. Il aura la particularité d'être couplé à un plateau d'éducation thérapeutique pour les patients.

Il s'agit d'une réalisation majeure pour le groupe MGEN qui a pour vocation, avec son réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux, de faciliter l'accès aux soins de tous, et fait de la démocratie sanitaire un enjeu central de sa stratégie. Ce projet a été rendu possible par l'implication des équipes médicales locales, placées sous la responsabilité du chef de service, le Dr. Tony Vermeil.

Eric Chenut, vice président délégué du groupe MGEN :

*« Pour gagner en efficacité, le système de santé doit évoluer vers une nouvelle relation soignant/soigné, qui associe les professionnels de santé, les structures médico-sociales, les usagers et leurs représentants. Il est impératif d'aider les patients à être acteurs de leur santé, et de leurs thérapies, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des maladies chroniques qui nécessitent des soins longs et diversifiés. Il faut également développer de nouvelles expériences de médecine ouverte, qui ne rompent pas les liens sociaux. »*

*Un espace d'accueil, d'échanges, d'écoute, d'expression et d'information  
pour les usagers des établissements de santé et des mouvements associatifs :*  
 [> voir la présentation du projet sur sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr)



### **Le groupe MGEN, « la référence solidaire »**

Mutuelle santé, prévoyance, dépendance, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2012, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.



[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_mgen](https://www.twitter.com/groupe_mgen)

### **Contact Presse :**

Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92